



CFA DES MÉTIERS
DU FOOTBALL

Réunion d'information BMF/BEF en apprentissage

Interlocuteurs



IFF

CFA des métiers du Football



**Julie
FONTAINE**

*Référente
administrative du
CFA*



**CENTRE DE FORMATION
DES APPRENTIS
DES MÉTIERS DU FOOTBALL**

Ligue de Football des Hauts de France

UFA/IR2F



**Jean Marie
BECRET**
Référent élu IR2F



**Odile
WILLAY**
DTR



**Christophe
MARTINEZ**
CTR Formation



**Jean-François
NIEMEZCKI**
CTR Formation



**Maxime
BABEUR**
*Référent
administratif*



**Thomas
ROBAIL**
CTR Formation



SOMMAIRE



01

Contexte

02

BMF/BEF en apprentissage

03

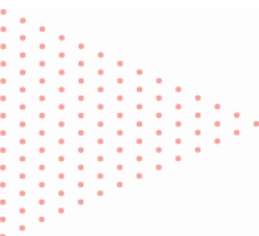
Les différents acteurs de l'apprentissage

04

Aides

05

Démarches



01

Contexte

Julie FONTAINE

Référente administrative CFA

Le CFA des Métiers du Football

L'Institut de Formation du Football (IFF), organisme de **formation** de la Fédération Française de Football, est depuis **mars 2019** le **Centre de Formation des Apprentis (CFA) des Métiers du Football**

L'institut régionale de formation du football (IR2F) est **Unité de Formation par apprentissage (UFA)** du CFA des métiers du Football et propose sur son **territoire** le Brevet de Moniteur de Football (**BMF**) et le Brevet d'Entraîneur de Football (**BEF**) par la voie de **l'apprentissage**

L'Institut de Formation du Football (IFF) et les Instituts régionaux du football (IR2F) sont **certifiés par l'Etat** à travers le dispositif **Qualiopi**



CENTRE DE FORMATION
DES APPRENTIS
DES MÉTIERS DU FOOTBALL



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Avantages de l'apprentissage



Pour l'apprenti :



Obtenir un diplôme professionnel reconnu dans le milieu du football



Bénéficier de la gratuité des frais de formation



Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié



Avantages de l'apprentissage



Pour l'employeur :



Former un futur salarié et lui apprendre un métier

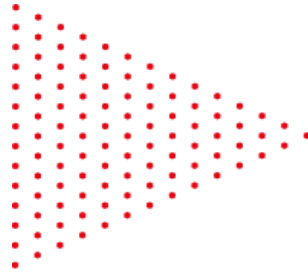


Intégrer un jeune à la vie et à la culture de l'entreprise et le fidéliser au club (projet club)



Bénéficier d'avantages financiers lors du recrutement



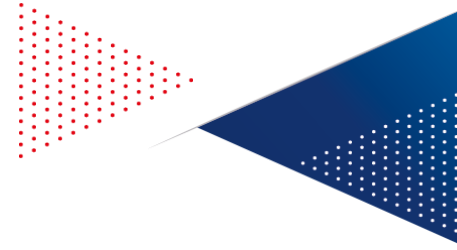


02

Le BMF en apprentissage

Christophe MARTINEZ
CTR Formation – Responsable pédagogique

Brevet de Moniteur de Football



Titre à Finalité Professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP

- **Le métier de l'apprenti moniteur :**

- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés
- Encadrer les différentes équipes d'un club au niveau départemental
- Animer et développer le projet club dans les domaines sportif, éducatif et associatif
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure

- **Diplôme européen : « Licence UEFA B »**

- **Rythme de l'alternance :**

- Contrat d'apprentissage de 12 mois avec 35h/semaine
- 400h de formation + accompagnement
- 3 semaines en entreprise/ 1 semaine en formation



Totalité des frais pédagogiques de la formation pris en charge par l'OPCO AFDAS

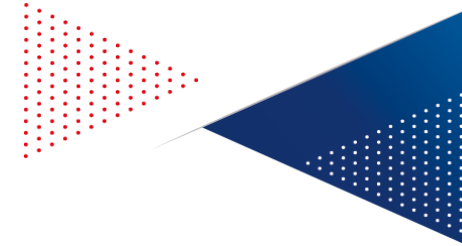
PRÉREQUIS BMF

PRÉREQUIS

Exigences préalables à l'entrée en formation :

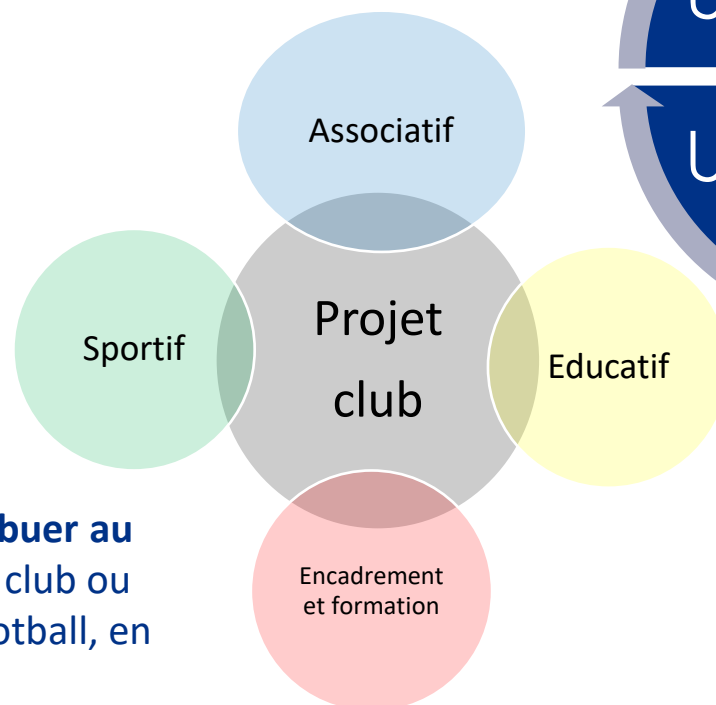
- Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus
- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- Être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours

L'apprenti BMF : une personne ressource « multifonctions »



Est capable de mettre en œuvre
une **séance d'animation sportive
de football pour des jeunes d'U6 à
U11, en sécurité**

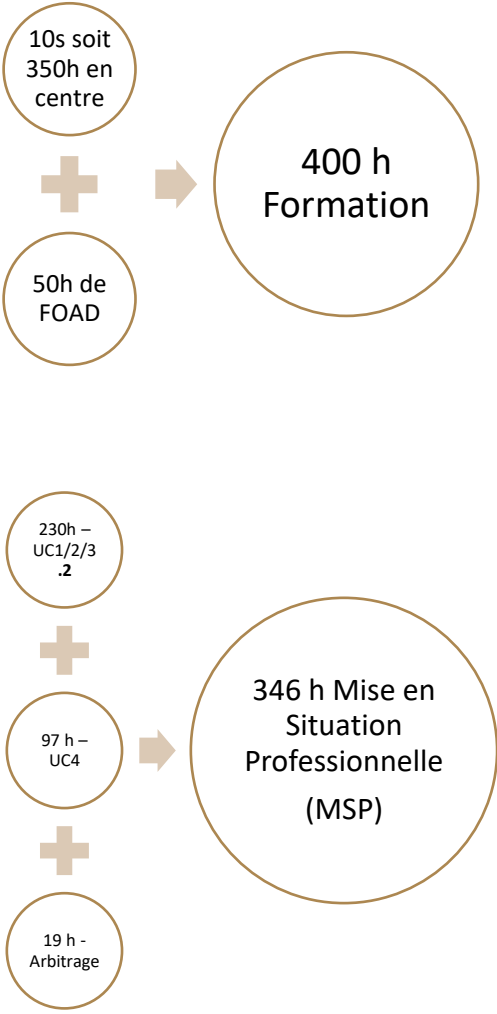
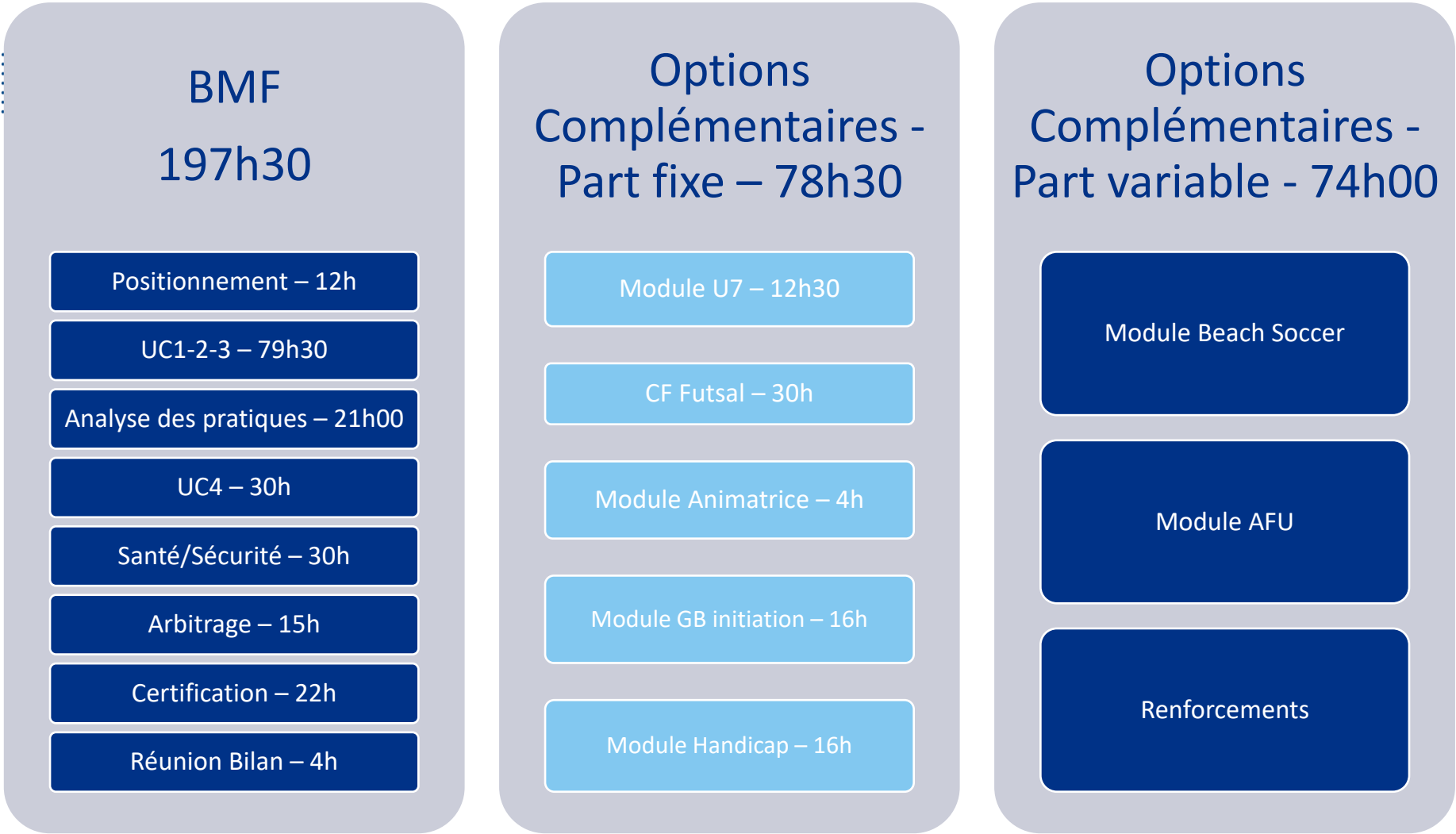
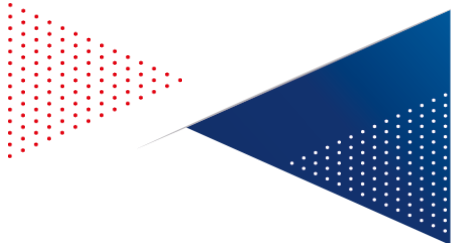
Est capable de mettre en œuvre
une **séance de préformation
sportive de football pour des
jeunes d'U12 à U15, en sécurité**



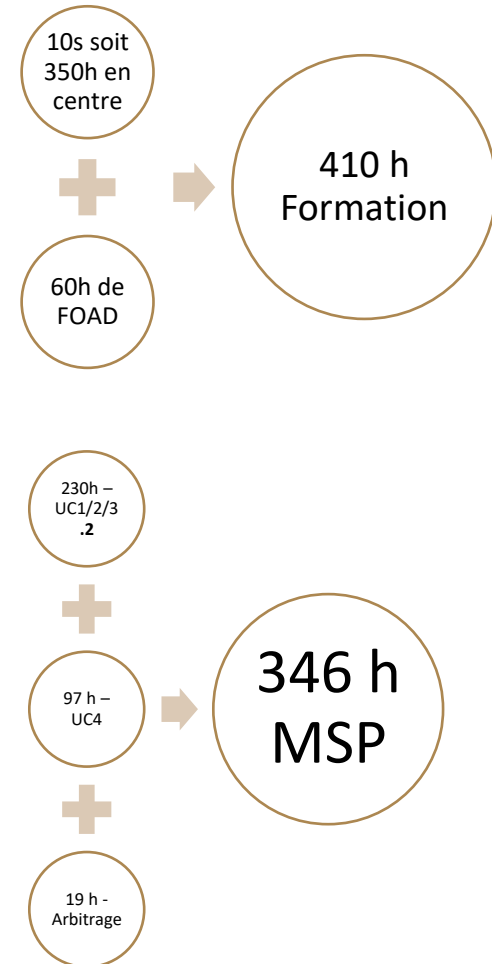
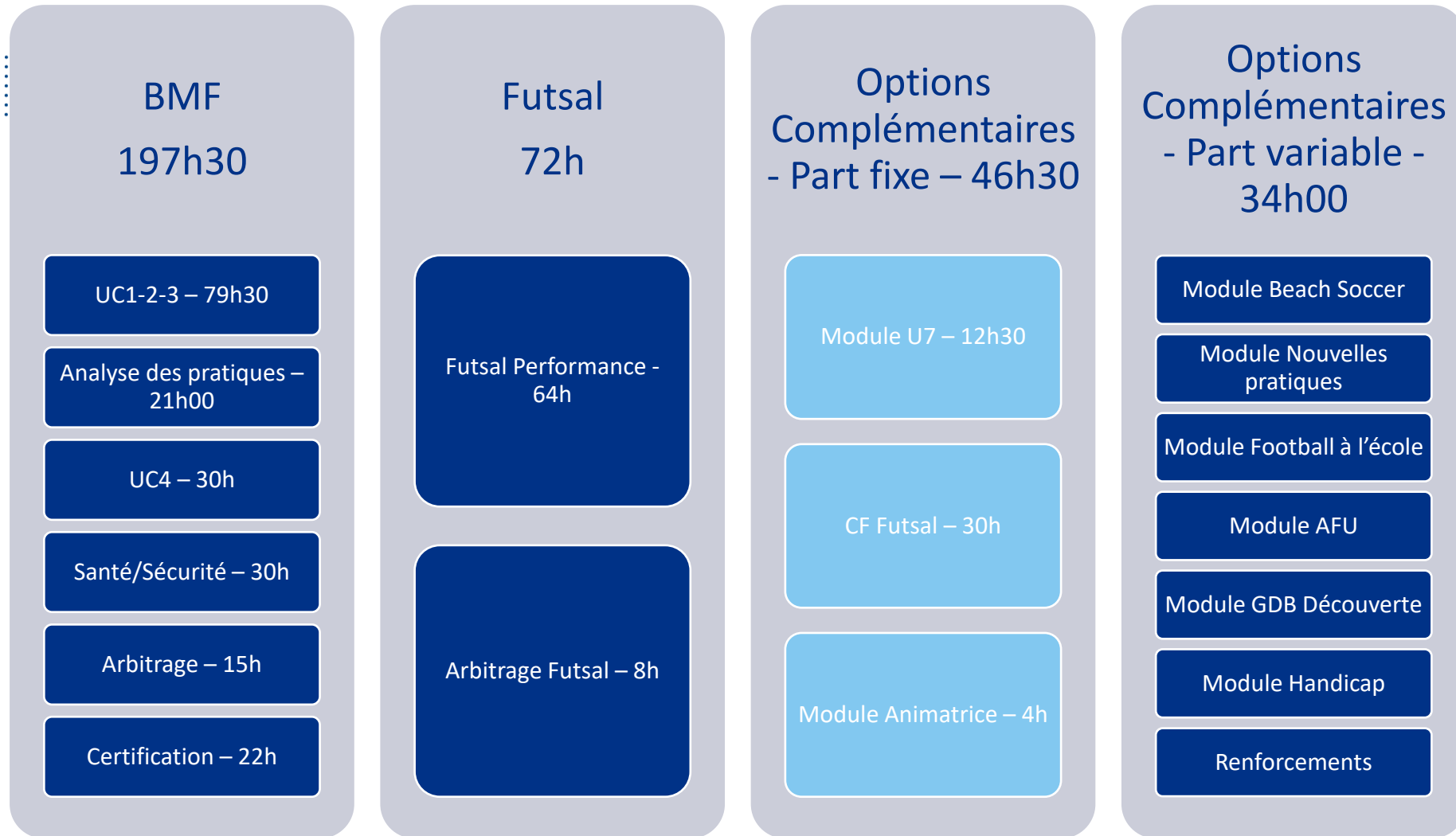
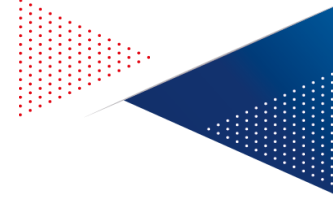
Est capable de mettre en œuvre
une **séance d'entraînement
sportif de football pour des
jeunes d'U16 aux seniors, en
sécurité**

Est capable de **contribuer au
projet associatif** d'un club ou
d'une structure de football, en
sécurité

La formation BMF traditionnel en apprentissage



La formation BMF Futsal en apprentissage



SEMAINE TYPE DE FORMATION (EXEMPLE)

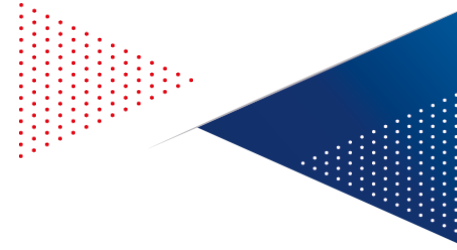


	HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h30 – 10h15	Bloc 1 : Projet Associatif	Bloc 3 : Projet Associatif	Analyse des pratiques	La connaissance du U7 et du jeu	L'accueil des U7 et organisation d'un plateau
	10h30 – 12h30			Guide projet + journal de bord	Séance cadre U7	MSP Stagiaires
	12h30 – 14h00	DÉJEUNER				
APRÈS- MIDI	14h00 – 15h30	Bloc 2 : Projet Associatif	Bloc 4 : Projet Associatif	MSP	La démarche pédagogique	
	15h45 – 18h30			Bilan	MSP Stagiaires	
	35h	8h	8h	4h	8h	
						14

EMPLOI DU TEMPS TYPE EN CLUB (EXEMPLE)

HORAIRE S		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	8h30 – 10h00		Administration	Technique	Administration		Organisation et/ou animation pédagogique	
	10h30 – 12h30							
12h30 – 14h00		DÉJEUNER						
APRÈS-MIDI	14h00 – 15h30	Administration	Technique	Organisation et animation pédagogique	Technique	Administration	Organisation et/ou animation pédagogique	
	15h30 – 17h30					Organisation et animation pédagogique		
SOIR	18h – 21h			Optionnelle		Optionnelle		
	35h	3h30	7h	7h	7h	3h30	7h	

FICHE DE POSTE (EXEMPLE)



Agent de développement sportif qui aura pour missions de **concevoir**, **coordonner** et **piloter** les projets de développement au sein du club.
Il devra mener des actions aussi bien **sportives** qu'**administratives**.

MISSIONS PRINCIPALES

Missions administratives

- Participer à la gestion administrative du club
- Gérer les inscriptions, le suivi des licences et les cotisations
- Participer à l'élaboration et au suivi des dossiers de financement

Missions sportives

- Préparer et animer des séances pédagogiques pour le U8/U11 et U12/U15
 - Mettre en place des activités sportives
 - Assurer le relationnel pédagogique avec les parents

Missions de développement

- Augmenter le nombre de licenciés
- Développer de nouvelles sources de financement : partenariats, actions de promotion, ...
- Gestion administrative et financière des projets et évaluations

SAVOIRS-ETRE

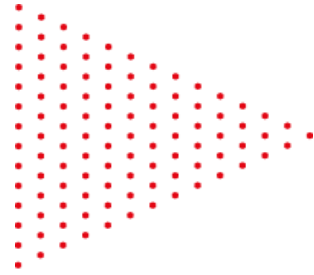
Être dynamique, organisé et polyvalent

Avoir des capacités de communication

**Être capable de travailler en équipe,
bon sens du relationnel**

Faculté d'adaptation et prise d'initiative

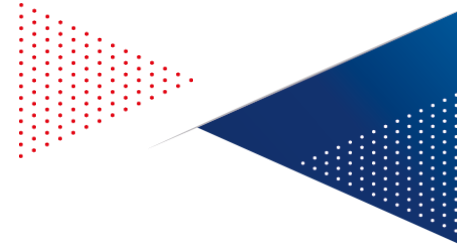
02 *bis*



Le BEF en apprentissage

Christophe MARTINEZ
CTR Formation – Responsable pédagogique

Brevet d'Entraîneur de Football



- **Le métier de l'apprenti entraîneur :**

- Mettre en œuvre le projet sportif du club ou de la structure
- Assurer, en autonomie la conception de cycles et la conduite de séances d'entraînement en football, intégrant des notions d'arbitrage
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure

- **Rythme de l'alternance :**

- Contrat d'apprentissage de 12 mois avec 35h/semaine
- 400h de formation + accompagnement
- 3 semaines en entreprise/ 1 semaine en formation
- 3 stages d'observation en structures autres que celles du club employeur

Titre à Finalité Professionnelle de niveau 5 inscrit au RNCP



Totalité des frais pédagogiques de la formation pris en charge par l'OPCO AFDAS

PREREQUIS BEF

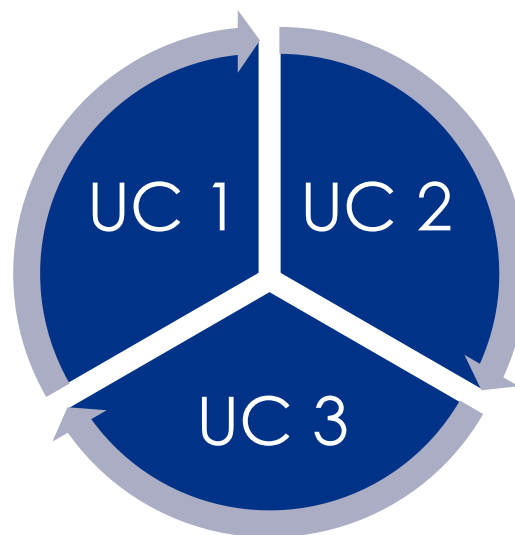
PRÉREQUIS

Exigences préalables à l'entrée en formation :

- Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus
 - Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
 - Être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours
- Et
- Être titulaire du BMF
- Ou
- Être ou avoir été joueur/se au niveau national en Ligue 1, Ligue 2, D1 ou D2 féminine, N1, N2, N3, CFA, CFA2 ou D1 Futsal pendant 100 matches en séniors
- Ou
- Être titulaire du BEES 1° option Football
- Ou
- Être titulaire du BPJEPS, mention « football »

3 Unités Capitalisables

Est capable de mettre en œuvre le **projet sportif** dans un club ou une structure de football au minimum de **niveau régional** (U15 à Séniors)



Est capable **d'entraîner, en sécurité** une équipe au minimum de **niveau régional** (U15 à Séniors)

Est capable de mettre en œuvre **une séance d'entraînement sportif de football pour des jeunes d'U16 aux seniors, en sécurité**

BEF EN APPRENTISSAGE

BEF
254h

Positionnement : 8h

UC 1 : 44h30

UC 2 : 144h30

UC 3 : 29h

Certification : 24h

Réunion bilan : 4h

Options
Complémentaires -
Part fixe - 40h00

2 Stages en immersion en
structures autres que sa
structure employeur –
2 X 20h soit 40h

Options
Complémentaires -
Part variable - 56h00

Renforcements en fonction
du profil du candidat :

CFPA

Habilitation tutorale – 8h
Module Formateur N1 – 8h

350h en
structures

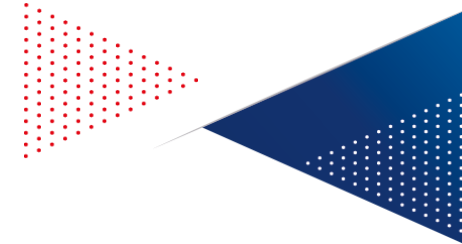


50h de FOAD

405 h
Formation

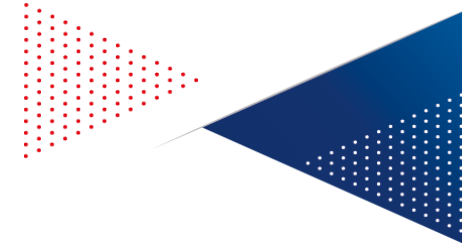
360 h
MSP

SEMAINE TYPE DE FORMATION (EXEMPLE)



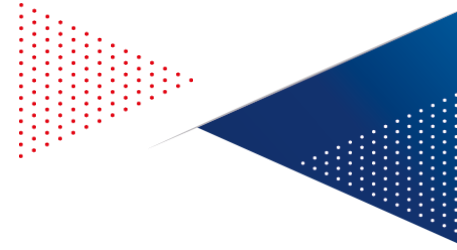
	HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h30 – 10h15	- Accueil / Inclusion - Carnet de l'entraîneur - Projet Sportif	- Observation de match et de jeu	Pédagogie terrain	Récupération et ré-athlétisation	Retours MSP
	10h30 – 12h30		Pédagogie terrain	Connaissance de soi	Pédagogie terrain	Apports théoriques et Préparation athlétique du footballeur
12h30 – 14h00		DÉJEUNER				
APRÈS-MIDI	14h00 – 15h30	- Analyse des pratiques - La formation éducateurs	- Prise en compte du GB dans la séance	- Conditions du BEF et statuts éducateurs	- Programmation de l'entraînement	
	15h45 – 18h30	Pédagogie terrain	Pédagogie terrain	Pédagogie terrain	Pédagogie terrain	
35h		8h	8h	4h	8h	7h

EMPLOI DU TEMPS TYPE EN CLUB (EXEMPLE)



HORAIRES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	8h30 – 10h00		Administration	Technique	Administration		Organisation et/ou animation pédagogique	
	10h30 – 12h30							
12h30 – 14h00		DÉJEUNER						
APRÈS-MIDI	14h00 – 15h30	Administration	Technique	Organisation et animation pédagogique	Technique	Administration	Organisation et/ou animation pédagogique	
	15h30 – 17h30					Organisation et animation pédagogique		
SOIR	18h – 21h			Optionnelle		Optionnelle		
	35h	3h30	7h	7h	7h	3h30	7h	

FICHE DE POSTE (EXEMPLE)



Agent de développement sportif qui aura pour missions de **concevoir**, **coordonner** et **piloter** les projets de développement au sein du club.
Il devra aussi mener des actions **sportives**.

MISSIONS PRINCIPALES

Missions administratives

- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure ;
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure

Missions sportives et de développement

- Mettre en œuvre le projet sportif d'un club ou d'une structure de football au minimum de niveau régional dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges) ;
 - Entraîner une équipe au minimum de niveau régional ;
- Assurer, en autonomie la conception de cycles et la conduite de séances d'entraînement en football, intégrant des notions d'arbitrage ;
 - Diriger une équipe au minimum de niveau régional

SAVOIRS-ETRE

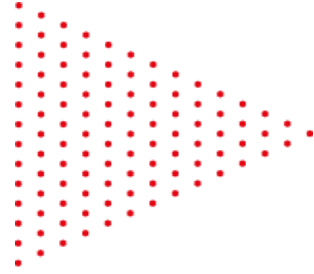
Être dynamique, organisé et polyvalent

Avoir des capacités de communication

**Être capable de travailler en équipe,
bon sens du relationnel**

Faculté d'adaptation et prise d'initiative

03

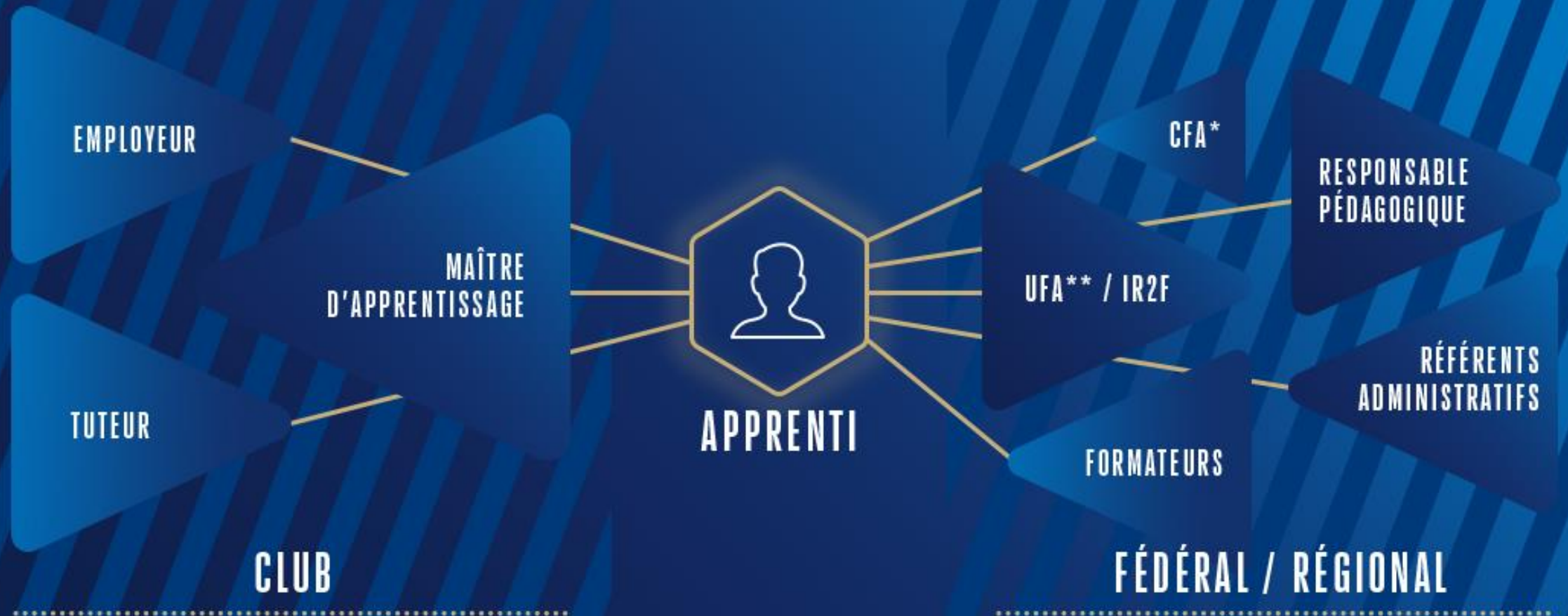
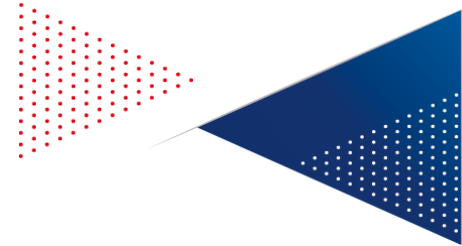


Les différents acteurs de l'apprentissage

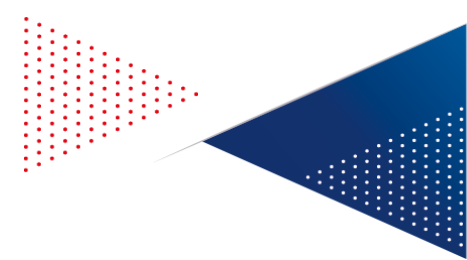
Julie FONTAINE

Référente administrative du CFA

Acteurs de l'apprentissage



Répartition des missions CFA/UFA



CFA des Métiers du Football

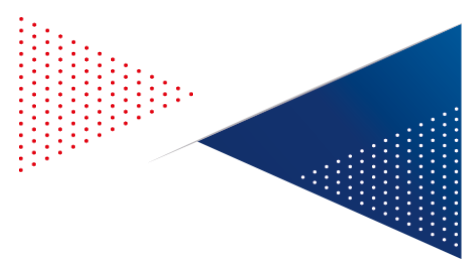
- **Accompagnement RH** des apprentis et des employeurs
- Edition des **contrats** (CERFA)
- Suivi des **conventions** CFA/Employeurs
- Suivi de **l'employabilité**
- Edition des **cartes d'étudiants** des métiers
- Veille réglementaire sur le **droit social**

6 personnes

UFA IR2F – Ligue

- **Accueil** des apprentis et des employeurs
- **Organisation pédagogique** en présentiel et à distance
- **Gestion administrative** des sessions
- **Relais** du CFA sur l'accompagnement RH

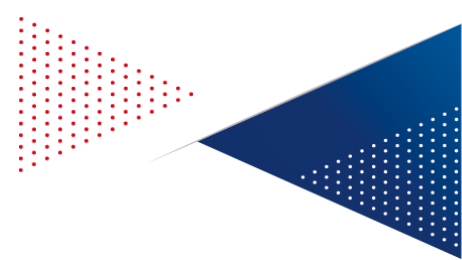
Répartition des missions Employeur



Employeur

- **Accompagner** l'apprenti sur le projet club
- **Accueillir et intégrer** l'apprenti dans la structure
- **Encadrer** les différentes missions administratives et pédagogiques de l'apprenti
- **Assurer** le suivi formation/entreprise

Le Contrat d'apprentissage



Relation de travail Employeur ⇔ Apprenti

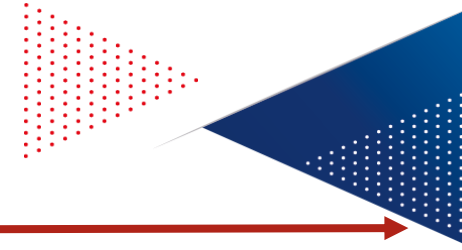
Contrat de travail fourni par le CFA :

- Contrat type CERFA (CDD) de 12 mois
 - Composé de 6 rubriques :
 - L'employeur
 - L'apprenti
 - Le maître d'apprentissage
 - Le contrat (prise d'effet, durée, rémunération, avantages en nature le cas échéant)
 - La formation
 - Les pièces justificatives
- ⇒ Guide employeur fourni par le CFA et spécifique aux diplômes du football

+ Convention de formation entre le CFA et l'employeur

Modalités administratives

Accompagnement de l'UFA et du CFA



Etapes administratives à respecter lors de l'embauche d'un apprenti	CFA	Chèque Emploi Associatif	Impact Emploi	Société de paie
1. Rédiger le contrat	X			
2. Effectuer la Déclaration Préalable à l'Embauche		X	X	X
3. Adhérer auprès d'une mutuelle			X	X
4. Adhérer auprès d'une caisse de retraite			X	X
5. Adhérer à un Service de Santé au Travail et prévoir une visite médicale				X
6. Etablir un Bulletin de paie		X	X	X
7. Transmettre mensuellement la Déclaration Sociale Nominative aux organismes de protection sociale		X	X	X
Coût	Gratuit	Gratuit	Payant	Payant

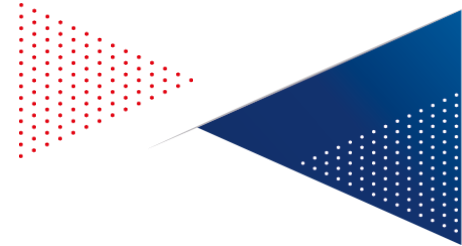
04

Aides

Julie FONTAINE

Référente administrative du CFA

Aides financières à destination de l'employeur



Aide unique à l'apprentissage



- **4 125€** pour les apprentis **BMF**
- Employeurs de – **250 salariés**
- Aide versée tous les mois après transmission de la **DSN**

Aide à la fonction maître d'apprentissage

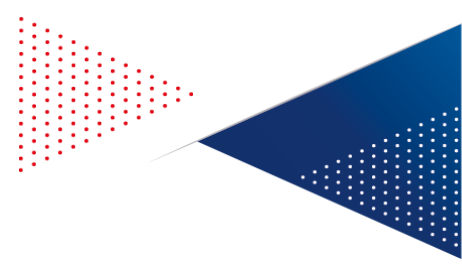


Un forfait de **115 euros par mois** pendant 12 mois
= 1 380 € pour l'année

NB – Situation concernant l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis

- L'aide exceptionnelle de 8000€ pour l'embauche d'un apprenti (BMF ou BEF) majeur prendra fin au 30 juin 2022
- Il est possible qu'un nouveau dispositif d'aide voit le jour mais nous n'avons aucune visibilité pour le moment
- Un contrat signé avant le 30 juin 2022 et débutant en juillet / août / septembre pourra bénéficier de l'aide

Aides financières à destination de l'employeur et des apprentis



Aide au permis

Une aide de **500 €** au financement du **permis de conduire** pour l'apprenti



Aide pour le financement des frais annexes à la formation

Les **frais annexes** à la formation (hébergement, restauration) peuvent être pris en charge par votre **Opérateur de Compétences (OPCO)**

+

FAFA Formation en fonction des règles en vigueur

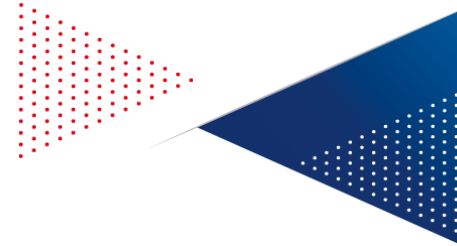
« 1^{er} équipement » à destination des apprentis

Le CFA fournit à chaque apprenti :

- 1 kit **informatique** (tablette, pack office)
- 1 kit vestimentaire **Nike** (parka, survêtement, polo, tablette terrain, chrono etc.)



Autres aides financières à destination des apprentis



Mobili jeune :

- Cumulable avec les APL
- Revenu inférieur ou égal à 100% du SMIC brut
- 10 à 100 € max

Loca Pass :

- Avance ou paiement du dépôt de garantie
- Se tient caution pour le locataire (garant)

Aide au logement

Prime d'activité

Plus d'informations à propos des aides sur le site : <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur/accueil>

Aides spécifiques des Régions



→ Aide ANS (Agence Nationale du Sport)

- Contrats signés à partir du 01/07/2022
- Etat = 4125 € (aide unique)
- ANS = 3000 € pour les apprentis de 26 ans et + (formation de niveau 4)
- Dépôt des dossiers à partir du 01/07/2022 via le compte asso (indiquer les nom, prénom et l'âge de l'apprenti)
- Fermeture le 15/08
- Documents à fournir : attestation d'entrée en formation + contrat d'apprentissage + fiche de poste

RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge.

Voici les salaires bruts mensuels minima calculés à partir du SMIC au 1^{er} janvier 2022

TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS
Salaire brut	432,84€	689,34€	849,65€	1 603,12€

- Les **majorations de salaire**, liées au passage d'une **tranche d'âge à une autre**, prennent effet à compter du **premier jour du mois suivant** le jour où l'apprenti atteint 18 ans ou 21 ans ou 26 ans.
- Une **majoration de 15 points** lorsque l'apprenti s'inscrit pour un **diplôme de même niveau** que celui précédemment obtenu ET si cette qualification est en **rapport direct** avec celle précédemment obtenue (*exemple : pour le BMF, obtention du BPJEPS l'année passée*)

RÉMUNÉRATION DU POINT DE VUE DE L'APPRENTI au 1^{er} janvier 2022



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut	432,84€	689,34€	849,65€	1 603,12€	Avantages complémentaires* ○ Aide au permis de conduire ○ Aides spécifiques de la région : à déterminer ○ Kit informatique/vestimentaire ○ Carte étudiant
Estimation Cotisations sociales	2€	2€	3€	45€	Coûts supplémentaires* ○ Mutuelle (prise en charge de 50% par l'apprenti chaque mois) ○ Hébergement et restauration ○ Abonnement transport en commun (maximum 50% pris en charge par l'apprenti)
Salaire Net/mois	430,84€	687,34€	847,65€	1 558,12€	
Salaire Net/an	5 170€	8 248€	10 171,8€	18 697,44€	

*sous réserve de répondre aux conditions

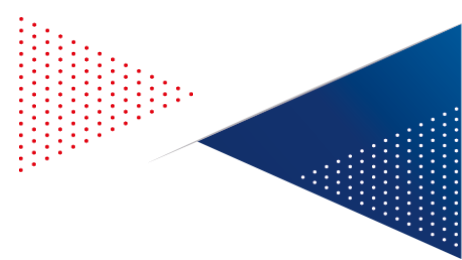
RÉMUNÉRATION DU POINT DE VUE DE L'EMPLOYEUR au 1^{er} juillet 2022



TYPE DE COÛT	-18 ANS	18 À 20 ANS	21 À 25 ANS	+ DE 26 ANS	Aides/Coûts complémentaires
Salaire brut + Estimations charges sociales (Hors Alsace-Lorraine)	432,84€ + 10€	689,34€ + 10€	849,65€ + 15€	1 603,12€ + 45€	Coûts complémentaires* ○ Mutuelle (sauf cas d'exonération) – prise en charge de l'employeur de 50% ○ Hébergement et restauration (à voir avec la ligue) ○ Médecine du travail : 100 €/an (estimation)
- Aide employeur BMF	343,75€	343,75€	343,75€	343,75€	Aides complémentaires* ○ Aide AFDAS : hébergement et restauration ○ FAFA Formation : (en fonction des règles en vigueur) ○ Aides Spécifiques de la région : à déterminer
Estimations Reste à charge mensuel	99€	355,6€	520,9€	1 304,37€	
Estimations Reste à charge annuel	1 189€	4 267€	6 250,8€	15 652,44€	

*sous réserve de répondre aux conditions

Frais annexes : restauration et hébergement



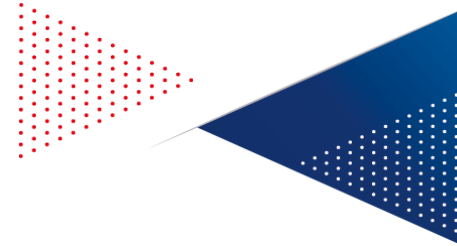
- ➔ CFD d'Amiens (BMF apprentissage clubs amateurs) : fiche de réservation à renvoyer 10 jours avant chaque semaine de formation à cfd@lfhf.fff.fr
- ➔ ARENA de Liévin (BEF apprentissage) : fiche de réservation à renvoyer 15 jours avant chaque semaine de formation à mcalle@arena-lievin.fr

05

Démarches

Maxime BABEUR
administratif

Vous êtes intéressés par l'apprentissage ?



Apprenti

Etape 1

Inscrivez vous aux tests de sélections via le site internet de votre Ligue

Etape 2

Une fois les tests réussis, signature du contrat d'apprentissage édité par le CFA

Employeur

Pré-inscription disponible sur le site :

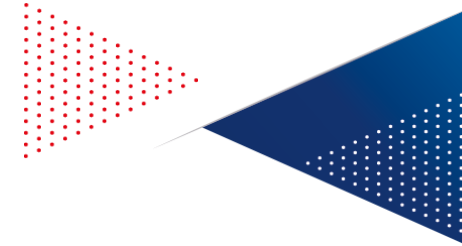
<https://lfhf.fff.fr/simple/integrer-la-formation-du-bmf-en-apprentissage-2022-2023/>

Date limite de retour des dossiers :

BEF Apprentissage : 5 avril 2022

BMF Apprentissage : 26 mai 2022

Contacts utiles sur le BMF/BEF Apprentissage



► Contacts utiles



Christophe MARTINEZ

CTR Formation

Tel : 06 86 86 07 43

Mail : cmartinez@lfhf.fff.fr



Maxime BABEUR

Référent Administratif

Tel : 03 59 08 59 68

Mail : mbabeur@lfhf.fff.fr



Contacts utiles CFA



Chargé de mission CFA

Vincent CHEVALIER



CENTRE DE FORMATION
DES APPRENTIS
DES MÉTIERS DU FOOTBALL



Référente administrative du CFA

Julie FONTAINE

cfa.iff@fff.fr
01.44.31.77.00



INSTITUT DE FORMATION
DU FOOTBALL

Questions / Réponses

